



Demande à changer de domicile car batiment envahi de cafard

Par **sonia**, le **10/10/2011** à **14:04**

Bonjour, rnrndepuis que j'habite dans ce batiment à aix en provence en plus d'une spondylarthrite ankylosante je souffre d'une allergie aux cafards car je suis envahie un produit à été placé par une société sur ordre du bailleur dans tous le batiment mais cela ne fait plus effet les cafards sont revenus à la charge j'habite au quatrieme étage en bas une boucherie un bar, les poubelles en plus de cafards dans ce batiment le 1 et le 2 eme étage sont envahis de punaises de lit rnm moi je me gratte et je suis à vif le kiné la remarqué je dois faire de la balnéothérapie mais je ne peux pas car je me gratte tout le temps et je suis en sang j'ai au moins mis sur mon corps 500 tubes de cortisone pris de la cortisone plus du poids bientôt je vais servir de ballon pour les footballeurs rnrnque puis je faire l'adjointe de la mairie d'aix en provence me dit que ce n'est pas possible rnrn moi je ne repasse pas encore une année comme cela je coute bien cher à la sécurité sociale toute les semaines je suis chez le médecin bonne nouvelle il y a une nouvelle pommade à la cortisone, meme l'hopital nord de marseille ne trouve pas de traitement à part déménagé et c'est vrai que lorsque je ne suis pas chez moi et hébergé ailleurs il y a du mieux rnrnfaut il écrire au préfet rnrnmerci pour vos réponses rnrncette situation me prends la tete

Par **mimi493**, le **10/10/2011** à **14:29**

Avez-vous alerté les services d'hygiène de la mairie ?

Par **sonia**, le **10/10/2011** à **16:50**

l'hôpital d'Aix en Provence l'a fait mais n'ont pas eu de réponse aujourd'hui je viens de faire un mail à ces services car je veux arrêter cette situation je vais aussi faire un courrier à ces services pour réitérer ma demande merci de m'avoir répondu j'apprécie tout les conseils car je veux vivre dans de meilleures conditions et arrêter de passer mon temps dans les hôpitaux à coté de la souffrance et la maladie ce qui ne remonte pas le moral du tout merci et encore merci

Par **mimi493**, le **10/10/2011** à **22:28**

Déplacez-vous au service d'hygiène.

Par **sonia**, le **10/10/2011** à **22:59**

merci du conseil je vais y aller en fin de semaine vous avez raison merci bien et bonne soirée

Par **A3DS**, le **11/10/2011** à **18:57**

Bonjour, j'ai lu avec attention votre sujet sur les blattes à Aix en Provence. Je me permet de vous proposer de faire le traitement dans votre immeuble après l'accord de votre syndic. Partie commune et partie privative. Vous pouvez me joindre par mail: naction-3d-services@hotmail.fr Cordialement.

Par **sonia**, le **11/10/2011** à **20:54**

c'est gentil mais le traitement à été fait par une entreprise prise par le bailleur pays d'Aix habitat cela revient de toute façon car le traitement ne fait que 6 mois et financièrement moi je ne peux plus suivre entre les traitements médicamenteux non remboursés et le traitement des blattes je suis aphyxiée

Par **Adam93**, le **11/10/2011** à **21:02**

SVP désolé mais pouvez jeter un œil sur mon sujet svp je suis vraiment mal : C'est CHAUVIA site frauduleux juste en dessous svp merci